

Convocation
à l'assemblée paroissiale du
Dimanche 17 mars 2024
à l'issue du culte de 10h.00
Temple de Bussigny

Ordre du jour :

1. Accueil et rappel des principes constitutifs de l'Eglise vaudoise.
2. Election de deux scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 2023.
4. Adoption du rapport sur la marche de la paroisse en 2023.
5. Comptes de la paroisse
 - a. Présentation des comptes 2023
 - b. Présentation du rapport de la commission de gestion
 - c. Discussion et adoption des comptes.
6. Élections, législature 2024 - 2029 (candidats, voir la liste jointe)
 - a. Election du bureau de l'Assemblée paroissiale
 - b. Election de la commission de gestion et des finances
 - c. Election des délégués à l'assemblée régionale
 - d. Election du Conseil paroissial.
7. Informations sur le Synode et la Région.
8. Informations du Conseil paroissial
9. Propositions individuelles et divers.

Les paroissiens souhaitant voter par correspondance sont invités à s'adresser au Président de l'assemblée paroissiale jusqu'au mardi 12 mars à l'adresse suivante :

Vullioud Claude, ch. de Dallaz 18, 1030 Bussigny, tél. 021 634 86 01

Pour le bureau de l'assemblée paroissiale :

Le Président

